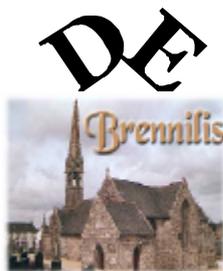


LA GAZETTE



BRENNILIS



INFOS MAIRIE

Téléphone : 02 98 99 61 07

Fac-similé : 02 98 99 67 67

Horaires d'ouverture :

8 h – 12 h / 12h45 – 16h30

PERMANENCE DES ÉLUS

Les samedi de 10 à 12 h.

Tél. 02 98 99 61 07

LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE

8h30 – midi, 13h30 – 16h30

Tél. 02 98 99 61 00

OFFICE DU TOURISME DU

YEUN ELLEZ – 02 98 81 47 06

Ouvert lundi, mardi, jeudi,
vendredi 9h30-12 h., 14 à 16
heures.

Samedi de 10 à 12.

DÉCHETTERIE (SIRCOB)

de Locmaria-Berrien,

Tél. 02 98 99 82 49.

Au Vieux Tronc, lundi au samedi,
9h-12h, 13h30-18h.

**GRATUIT POUR LES
PARTICULIERS.**

HALTE GARDERIE, AFEPH,

AU HUELGOAT, 02 98 99 79 58

MARDI & JEUDI, 8H30-18 H,

SEULEMENT DE ZÉRO à 3 ANS.

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Guilliec,

sur rendez-vous

Antenne de Carhaix

Tél. 02 98 99 31 50

COMMERCE AU BOURG

Tél. 0298996845

M. Gerardin se porte volontaire
pour aider toute personnes ayant
des difficultés administratives au
quotidiens (courriers aux
administrations, impôts)
Le contacter au 0298996205

**POUR TOUS CEUX QUI
PARTENT EN JUILLET REPOSEZ
VOUS BIEN, POUR LES AUTRES
TENEZ BON : AOÛT ARRIVE !**



TRANSPORT

PERSONNES ÂGÉES

Le déplacement mensuel est
prévu le jeudi 20 juillet 2005 pour
se rendre à Huelgoat.

Les personnes intéressées sont
priées de s'inscrire d'ici au 17
juillet inclus en appelant Madenn
au 02 98 99 62 53 ou Olivier au 02
98 99 63 32.



BIBLIOTHÈQUE

MUNICIPALE

De nombreux livres de qualité ont
été offerts par mlle Marie Conan.
Un grand merci à Marie de la part
de la municipalité de Brennilis !

LES ADOS- Ils étaient 16 à partir
pour une journée de détente à
MILLIZAC organisée par Patrice
LAUTROU sous le couvert D'EPAL.
Au programme, karting et bains de
mer ont fait la joie de tous.
Pour le mois de juillet, Patrice a
concocté deux minis-camps
(préinscription au 06.33.06.26.19) 1)
A GLOMEL pour les ados de 12 à 18
ans séjour du 4 au 7 juillet 05 avec
canoë, rafting, pistage, camping et
escalade ; coût du séjour 95 euros.
2) A TELGRUC pour les jeunes de 8
à 12 ans séjour du 18 au 21 juillet 05
avec voile, pêche, découverte d'une
légende locale. Coût du mini-camp
90 euros.

- Le camping municipal est
ouvert depuis le 15 juin, il est
tenu par Melle BALADINE
jusqu'au 15 Juillet, puis par Melle
COROLLER jusqu'au 15
Septembre. Nous espérons
seulement ne pas avoir à
déplorer les dégradations de
l'année dernière, qui ont entraîné
une réfection partielle du
carrelage et des sanitaires.



URGENCES

Gendarmerie,

faites le 17

Pompiers, le 18

ou le 112 (portables)

Médecin de garde :

le 15 (en dehors des

heures de présence

de votre médecin

traitant)

**UN FEST NOZ EST ORGANISÉ
LE 09 JUILLET 2005 À PLOENEZ,
VENEZ NOMBREUX !**

La kermesse des aînés organisée le
3 juillet 2005 a comme les années
passées été une franche réussite,
vivement la prochaine ...

- La maison du Venneç ouvre le
mardi 5 juillet 05 après d'importants
travaux de rénovation. Ainsi le
Bourg offrira une nouvelle
animation pour la saison estivale,
grâce à MANU et toute son équipe
qui proposeront des expositions et
autres manifestations. Le public que
nous espérons très nombreux est
attendu tous les jours de la semaine
de 13 à 18 heures sauf le dimanche et
le lundi.

- Le 28 juin, le SATA (Conseil Général) M.
PENDUFF (Salaisons de l'Arrée) ainsi que
quelques membres du Conseil Municipal, se
sont réunis pour approfondir le procédé
PLOCHER proposé par M. RAZENNEC de la
Société PETER HAND France. Ce procédé a
pour but l'amélioration du fonctionnement de
la station d'épuration qui sature et pose de
graves problèmes. Le conseil municipal réuni le
29/06/2005 pense que cette deuxième réunion
n'a pas apporté de nouveaux éléments et
demeure sceptique quant à sa réelle efficacité et
devant l'incapacité de la société d'expliquer
concrètement comment ce procédé fonctionne.
Le maire verra M. le Gall du conseil général
pour plus de détails



LE PARDON DE

BRENNILIS



Il aura lieu le week end du samedi 23 juillet au lundi 25 juillet 2005.

LE SAMEDI : Vide grenier, gratuit pour les exposants de Brennilis sinon 1 € le mètre linéaire. Entrée gratuite, buvette. S'inscrire au 02 98 99 63 72. En soirée bal avec



élection de la reine de Brennilis

LE DIMANCHE :

Concours de pétanque et de boule dès 14 heures
Le soir fest noz avec Eol an Noz et des chanteurs de Braspart.



Puis feu d'artifice tiré vers minuit à l'école.

LE LUNDI : Course cycliste



Le comité des fêtes a un besoin urgent de bénévoles pour organiser les festivités.

VOIRIE - Après concertation, la majorité a décidé de geler les travaux de voirie jusqu'à la fin de l'année, trouvant que les priorités actuelles devaient plutôt se porter sur les travaux d'assainissement et d'eau potable ; ces derniers points étant depuis quelques années un point crucial pour l'avenir de notre commune. Il est bien évident que si des travaux de voirie s'avéraient indispensables pour cause de sécurité, ils seraient effectués sans délais.



NOS ENFANTS

L'association des parents d'élèves de Brennilis et de Loqueffret ont organisé la kermesse

annuelle à Brennilis le 19 juin 2005. De nombreux stands ont animé cette journée ensoleillée où petits et grands se sont bien amusés. Les deux associations se disent très satisfaites de cette journée. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine. La première année de fonctionnement du RPI BRENNILIS/LOQUEFFRET arrive donc à son terme à la satisfaction quasi générale. Il faut saluer l'action des parents d'élèves des deux communes, et les remercier pour leur implication. A souligner également la bonne symbiose des deux municipalités qui n'était pas forcément évidente à la création de ce RPI. Pensons toujours au bien être de nos enfants !

La garderie aussi fête son premier anniversaire. La fréquentation moyenne est d'environ 10 enfants par jour, ce qui représente 50% des enfants en situation de fréquenter cette garderie. Ces chiffres pour une première année sont plus que bons, et démontrent qu'il y avait un réel besoin de ce service dans notre commune.

Pour la rentrée il est à prévoir une réunion comprenant la responsable de la garderie, les parents d'élèves et des représentants de la commune pour faire le point sur cette première année de fonctionnement, et tenir compte des remarques des uns et des autres. Par la suite, deux réunions annuelles seraient souhaitables pour ne pas laisser perdurer d'éventuels problèmes.

- LE LAC SAINT MICHEL :

Une réunion communautaire a eu lieu le 28/06/2005 à Loqueffret. Ils ont décidé de voter un troisième projet consistant en un accès par la zone industrielle afin de rejoindre le parking central et par ce fait le projet ne diffère que par cet accès au premier projet proposé initialement

La majorité du conseil de BRENNILIS déplore encore une fois de ne pas avoir été consultée au préalable et pense que d'autres solutions moins coûteuses et plus fonctionnelles auraient été préférables

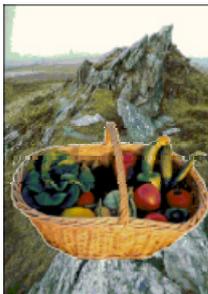
Cependant le conseil communautaire préfère passer outre l'avis du conseil de BRENNILIS et vote l'achat des terrains dans la foulée de cette réunion et décrète ne plus avoir besoin des deux parcelles communales pour la réalisation de ce projet.

Un certain nombre d'anciens élèves de notre école viennent de terminer leur première année au collège avec de bons résultats pour la plupart. Berc'hed TROADEC et Marcel GERARDIN représentants des parents d'élèves aux conseils de classes ont suivi tout au long de l'année leur évolution dans ce nouveau cycle d'études.



Le concert de Terre Neuve a eu lieu le 04 juin 2005. Fréquentation modeste mais musique de qualité. Le groupe a réussi malgré tout à créer une ambiance festive ...

LES PANIERS DES MONTS D'ARRÉE



La porte ouverte organisée par Philippe et Florence le 26 juin 2005 à Kermorvan a connu un franc

succès pour cette première fête champêtre. Le public nombreux a pu visiter divers stands (charcuterie bio, fruits et légumes, fromage, fleuriste et atelier peinture) puis déguster un cochon grillé avant de danser au fest deiz organisé par Georges Cadoudal et son équipe. La visite des cultures était également possible.

Pour faire suite à certaines remarques, il est bon de préciser que la Gazette de Brennilis n'est pas réservée à l'usage exclusif de la nouvelle majorité pour exprimer son auto-satisfaction. Par contre, tout élu a légitimement le droit et surtout le devoir de participer à sa rédaction.

GERARDIN Marcel